

**S'informer,
S'organiser,
Proposer,
Agir...
avec la CGT**



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
du 6 DECEMBRE 2018**

Cher-e-s agent-s,

En décembre 2018, les élections professionnelles désigneront vos représentants pour les 4 années à venir... Ces échéances peuvent paraître lointaines, éloignées des préoccupations immédiates... Non, c'est l'inverse ! Ces élections se préparent dès à présent, les enjeux sont clairs et concernent chaque agent de la collectivité :

- ⇒ Évolutions des services, des missions, poursuite des processus d'externalisations (EPI 78/92, SEMOP etc.), évolutions des droits du personnel, projet de Métropole Grand Paris, projet « CAP 2022 », diminution des dotations budgétaires et des moyens etc...

Notre avenir se prépare maintenant !

Les listes sont à constituer dès à présent. Elles seront déposées en octobre 2018.

Etre sur une liste CGT c'est être utile pour vous, utile pour tous !

Réfléchissez-y, parlez en entre collègues, partagez vos réflexions, vos questionnements, vos attentes...

Vous souhaitez être sur une liste CGT ? Contactez-nous !

**Fort de notre volonté d'être représentatif de l'ensemble du personnel,
la CGT constitue des listes ouvertes.**

Notre syndicat fonctionne selon des principes démocratiques.

Aussi, la place de chaque candidat sur les listes CGT sera déterminée sur la base de critères collectifs décidés en réunion de syndiqués et avec l'accord de chacun.

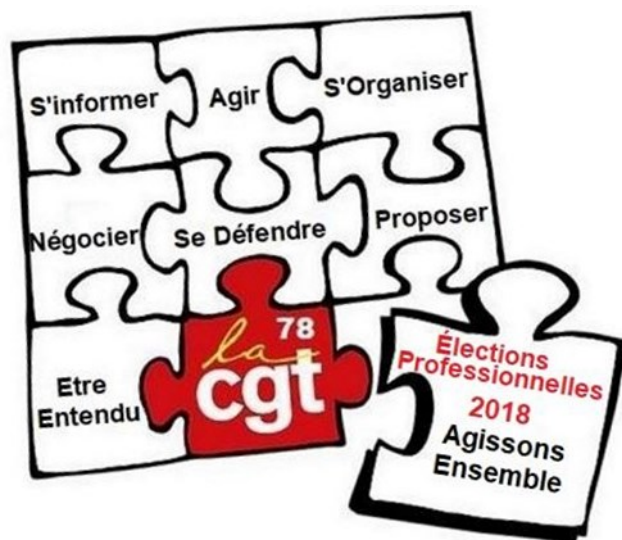
Le souhait de chaque candidat sera respecté.

Par exemple, il est possible de demander à être en bas de liste, pour ne pas être en position éligible tout en contribuant à donner du poids au syndicat.

Chaque élu bénéficiera d'une formation syndicale, d'un soutien, d'un accompagnement, d'outils, d'informations...

Chaque candidat sur la liste se verra proposer une formation syndicale sur le fonctionnement du syndicat et sur les instances paritaires.

**Etre candidat sur une liste CGT,
c'est se donner des moyens pour agir et
défendre vos droits, vos conditions de
travail, vos emplois, vos missions...**



Etre candidat donne du poids aux futurs élus des différentes instances.

Au sein de ces espaces de dialogue social, nous aborderons notamment les domaines suivants :

Comité Technique (CT ou CTP)	Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)
<ul style="list-style-type: none">• Organisation du travail• Fonctionnement des services (effectifs, fiches de postes, organigramme...)• Régime indemnitaire (RIFSEEP, NBI....)• Temps de travail• Règles collectives du déroulement de carrière, des parcours professionnels• Formation, insertion• Égalité professionnelle• Transfert de compétence, externalisation• Bilan social de la collectivité• Droit de regard sur le budget• Etc...	<ul style="list-style-type: none">• Questions relatives à la santé, à la sécurité des agents• Amélioration des conditions de travail• Risques psycho-sociaux• Prévention des risques professionnels• Règles collectives en matière d'hygiène et de sécurité (organisation, règlement intérieur, consignes, registres...)• Reclassement des agents inaptes à leurs fonctions, aménagements de poste...• Bilan de la médecine du travail• Visites de locaux• Etc...



Personnels titulaires Commission Administrative Paritaire (CAP)	Personnels contractuels Commissions Consultatives Paritaires (CCP)
<ul style="list-style-type: none">• Étude des recours individuels• Déroulement de carrière (avancement de grade, promotion interne...)• Prolongation de stage• Détachement, mise à disposition...• Étude des refus, de titularisation, de demandes de temps partiels, de formation professionnelle...• Procédure disciplinaire• Procédure de reclassement• Etc...	<ul style="list-style-type: none">• Étude des recours individuels• Procédure de licenciement• Procédure disciplinaire• Procédure de reclassement• Etc.. <p>⇒ Cette instance est mise en place pour la première fois à l'occasion de ces élections. La création des CCP était une revendication de la CGT pour enfin obtenir un espace de parole pour défendre les agents contractuels.</p>



Le syndicat CGT lance un appel à tous les syndiqués et sympathisants à se déclarer candidat.

Nous avons **besoin de vous pour constituer les listes** aux instances représentatives du personnel et offrir la possibilité à chacun de bénéficier d'un outil syndical au service de tous.

Rejoignez-nous sur les listes CGT !



COUPON REPONSE : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Je souhaite prendre contact avec la CGT être candidat aux élections me syndiquer

COORDONNEES : Nom – Prénom :

Service :

Téléphone : Email :

Coupon réponse à retourner à la CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles. Mail : cgt@yvelines.fr

Des questions sur les élections professionnelles ? => 06.71.78.55.10 ou 06.13.03.22.21.